

Budget Primitif 2025

Note de présentation brève et synthétique

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié l'article L.2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les communes, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget de l'exercice et au compte financier unique de l'exercice (article L2313-1 du CGCT) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note qui répond donc à cette obligation pour la commune, présente les principales informations et évolutions du budget primitif 2025 de la commune de Jaulges. Elle est disponible sur le site internet de la commune : www.mairie-jaulges.fr

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, voire au plus tard le 30 avril pendant les années marquées par l'élection d'une nouvelle assemblée et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget se divise en une section de fonctionnement, dédiée aux charges courantes et une section d'investissement, avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section.

► La section de fonctionnement regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant, dont les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général, les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.

► La section d'investissement, quant à elle, recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette. Les recettes de cette section incluent, entre autres, les subventions versées par l'Etat, la Région, le Département, ainsi que la capacité d'autofinancement lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.

Le Budget 2025 a été voté le 11 avril 2025 par le Conseil Municipal de Jaulges. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture au public.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

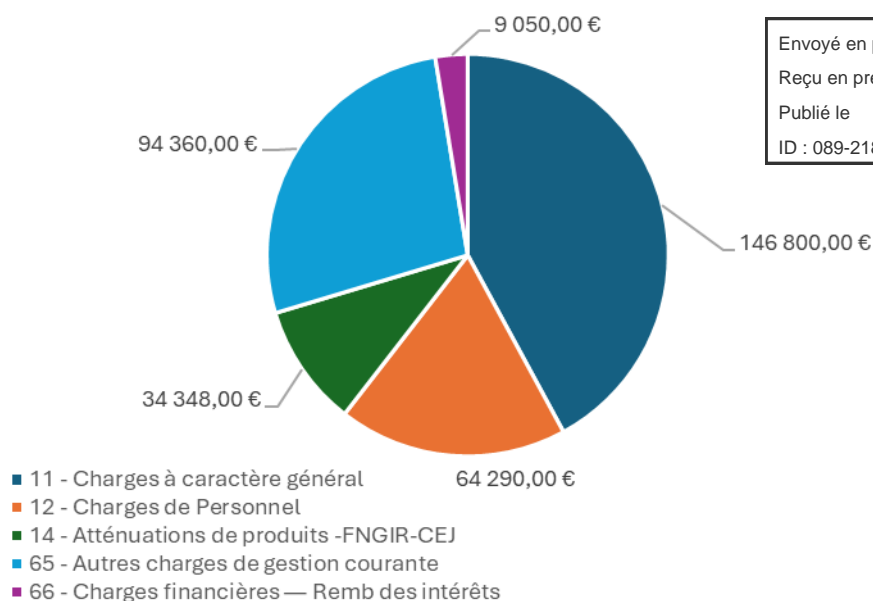
Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1/ Les dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Evolution	% du total budget 2025
011 - Charges à caractère général	145 550,00 €	146 800,00 €	0,86%	42%
012 - Charges de Personnel	67 650,00 €	64 290,00 €	-4,97%	18%
014 - Atténuations de produits -FNGIR-CEJ	34 348,00 €	34 348,00 €	0,00%	10%
65 - Autres charges de gestion courante	116 063,00 €	94 360,00 €	-18,70%	27%
66 - Charges financières — Remb des intérêts	10 900,00 €	9 050,00 €	-16,97%	3%
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		0%
Total dépenses réelles de fonctionnement	374 511,00 €	348 848,00 €	-6,85%	
042 - Opérations d'ordre	4 001,00 €	5 035,00 €		
023 - Virement à la section d'investissement	758 177,27 €	635 654,48 €		
Total	1 136 689,27 €	989 537,48 €		

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 6.85 % par rapport au budget prévisionnel 2024.

Dépenses réelles de fonctionnement 2025 par chapitre



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 089-218902054-20250411-D_2025_005-DE



Chapitre 011 les charges à caractère général représentent 42 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont en baisse de 0.86 % par rapport au budget prévisionnel 2024.

Ce chapitre comporte des travaux notamment d'entretien de la voirie communale et d'enfouissement de réseaux de télécommunications.

Chapitre 012, les charges de personnel représentent 18 % des dépenses réelles de fonctionnement et sont en baisse de 4.97 % par rapport au budget 2024.

Chapitre 014 les atténuations de produits représentent 10 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent la contribution de la commune au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

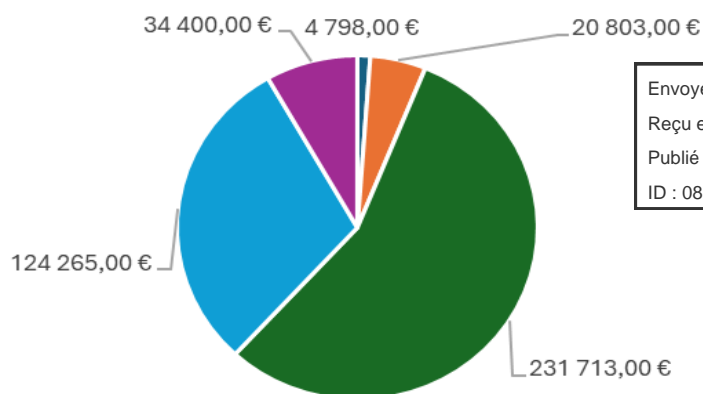
Chapitre 65 autres charges de gestion courante représentent 27 % des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent notamment la participation annuelle versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et au Syndicat Mixte (ex SIVOS), les indemnités et cotisations des élus ainsi que les subventions attribuées aux associations. L'évolution de 18.70 % est principalement due à la diminution de la participation au syndicat mixte de 13 278,89 € entre le budgétisé de 2025 et le réalisé de 2024 ainsi que la dépense liée à la participation aux dépenses de voirie auprès de la communauté de commune qui est en baisse de 9 214,96 € en comparaison du réalisé 2024.

Chapitre 66 les charges financières représentent 3 % des dépenses réelles de fonctionnement et concernent le remboursement des intérêts des emprunts en cours.

2/ Les recettes de fonctionnement				
	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Evolution	% du total budget 2025
013 - Atténuations de charges	0,00 €	1 600,00 €		0%
70 - Produits des services	5 258,00 €	4 798,00 €	-8,75%	1%
73 - Impôts et taxes	22 315,00 €	20 803,00 €	-6,78%	5%
731 - Fiscalité locale	226 953,00 €	231 713,00 €	2,10%	54%
74 - Dotations, subventions et participations	153 317,00 €	124 265,00 €	-18,95%	37%
75 - Autres produits de gestion courante	33 000,00 €	34 400,00 €	4,24%	8%
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €		0%
Total recettes réelles de fonctionnement	440 843,00 €	417 579,00 €	-5,28%	
042 - Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €		
R002 - Résultat N-1	695 486,27 €	571 958,48 €		
Total	1 136 329,27 €	989 537,48 €		

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 5.28 % par rapport au budget prévisionnel 2024.

Recettes réelles de fonctionnement 2025 par chapitre



- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes
- 731 - Fiscalité locale
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 089-218902054-20250411-D_2025_005-DE

S²LOW

Chapitre 70 les produits des services comprennent les concessions dans le cimetière, les redevances d'occupation du domaine public ainsi que la participation de la commune de Chéu au fonctionnement du Centre de Première Intervention de Jaulges.

Le chapitre 73 et sa déclinaison 731 les impôts et taxes et la fiscalité locale représentent 54 % des recettes de fonctionnement. Le Conseil Municipal n'a pas augmenté le taux de ces taxes pour 2025.

Chapitre 74 les dotations subventions participation représentent 37 % des recettes de fonctionnement et comprennent :

► Les Dotations de l'Etat : Dotation Globale de Fonctionnement DGF (composée de la Dotation Forfaitaire, de la Dotation de Solidarité Rurale et de la Dotation Nationale de Péréquation), Dotation Elu Local, remboursement de TVA, compensations des taxes d'habitation, professionnelle et foncière.

► Les subventions ou participations du Syndicat Mixte (ex SIVOS) pour le remboursement des frais des écoles, du SDIS pour les vacations de Pompiers, de la Région pour le remboursement de l'assurance des transports scolaires.

Chapitre 75 les autres produits de gestion courante représentent 8 % des recettes de fonctionnement et comprennent les revenus des immeubles (loyers des logements communaux et location de la salle polyvalente).

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Evolution
10 - Fonds divers, réserves	0,00 €	0,00 €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	43 300,00 €	45 100,00 €	4,16%
20 - Immobilisations incorporelles sauf 204	0,00 €	218 651,48 €	
204 - Subventions d'équipement versées	135 200,00 €	119 000,00 €	-11,98%
21 - Immobilisations corporelles	609 678,27 €	767 258,00 €	25,85%
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	500 000,00 €	
020 - Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	
Total dépenses réelles d'investissement	788 178,27 €	1 650 009,48 €	109,34%
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
Total dépenses d'investissement de l'exercice	788 178,27 €	1 650 009,48 €	109,34%
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €	
D001 - Solde année N-1	73 289,60 €	272 411,93 €	
Total	861 467,87 €	1 922 421,41 €	

Les principaux travaux programmés en 2025 sont les suivants :

- ▶ Eclairage Public et réseaux : Poursuite de la dissimulation des réseaux rue Glacée 119 000 €
- ▶ Travaux de bâtiments : Travaux divers 12 000 €
- ▶ Travaux de voies et réseaux : Restructuration de la rue Glacée (2^{ème} tranche) 194 458 €
- ▶ Matériel : Acquisitions de matériels divers 10 000 €
- ▶ Acquisition de matériel informatique 2 000 €
- ▶ Salle multiculturelle : Déconstruction et reconstruction 1 218 651 €
- ▶ Cimetière : Réfection des allées 40 000 €

Le montant des travaux de déconstruction et reconstruction de la salle multiculturelle comprend les frais associés à la maîtrise d'œuvre (chapitre 20), le projet de déconstruction (chapitre 21), ainsi que le projet de reconstruction s'étalant sur plusieurs exercices comptables (chapitre 23).

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024	Budget primitif 2025	Evolution
10 - Fonds divers, réserves	15 000,00 €	35 000,00 €	133,33%
13 - Subventions d'investissement	9 000,00 €	522 320,00 €	5703,56%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 000,00 €	452 000,00 €	22500,00%
024 - Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	
Total recettes réelles d'investissement	26 000,00 €	1 009 320,00 €	3782,00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	758 177,27 €	635 654,48 €	-16,16%
040 - Opérations d'ordre entre sections	4 001,00 €	5 035,00 €	25,84%
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	
Total recettes d'investissement de l'exercice	762 178,27 €	640 689,48 €	-15,94%
Restes à Réaliser	0,00 €	0,00 €	
R001 - Solde année N-1	0,00 €	0,00 €	
Total	788 178,27 €	1 650 009,48 €	

L'évolution importante des recettes d'investissement est directement liée au projet de déconstruction et reconstruction de la salle multiculturelle.

ETAT DE LA DETTE

ETAT DE LA DETTE AU 1er JANVIER 2025		
Dettes en Capital au 1er janvier 2025	Annuités de l'exercice 2025	
	Capital	Intérêts
229 022,48 €	43 084,01 €	9 001,07 €